CREFOPS .com

EN PRÉSENTIEL

NOUS CONTACTER

À PARTIR DE **Nous contacter**

Éligible CPF

FINANCEMENT

Formation CQP PSGE

(Formation CQP PSGE (Participer à la sécurité des grands évènements))

SÉCURITÉ

Crefops Ile-De-France : FOR-093-2027-01-28-20220587580 / ADEF TFP 9316091501
Crefops Bordeaux : FOR-033-2124-10-15-20250606703 / ADEF TFP 3309030403



L'objectif de cette formation est d'obtenir la carte professionnelle qui permet de travailler dans le domaine de la sécurité dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de trois cents personnes (grands évènements).



Présentation

La formation CQP PSGE permet d'acquérir les aspects juridique et stratégique du métier, de savoir gérer les risques et les conflits dans ce contexte de grands évènements.

Formation CQP PSGE

Durée
106 h

Lieu
CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest

Équivalence / Suivi de parcours
1 mois sous réserve de l'obtention du N° préalable CNAPS

Révisez sur MyCrefops !
L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.

Pré-requis
Avoir une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité, ou être déjà titulaire d'une carte professionnelle dématérialisée .Pour les ressortissants étrangers, test B1 obligatoire par l'arrêté du 31 mars 2022.(TCF)

Modalités pédagogiques
La formation CQP PSGE se déroule en alternance en exposé participatif, en animation de groupe et en exercices pratiques ou mises en situations professionnelles. Le matériel utilisé est conforme aux différentes exigences réglementaires.

Chaque UV fait l'objet d'une évaluation formative quelle soit théorique ou pratique afin de mesurer et d'accompagner le stagiaire dans sa progression afin d'atteindre les objectifs de la formation.

Le programme est conforme à l'arrêté du 13 mai 2022 relatif à la surveillance humaine ou au gardiennage dans le cadre de grands évènements rassemblant plus de 300 personnes et au référentiel de l'ADEF.

Programme

UV1 : SST gestion des premiers secours

UV2 : Environnnement juridique

UV3 : Gestion des conflits

UV4 : Module stratégique

UV6 : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (code procédure pénal dans le cadre des missions APS)

UV7 : Sensibilisation aux risques terroristes

UV8 : Module professionnel (mise en œuvre des missions APS)

UV9 : Palpation de sécurité et inspection bagage

UV12 : Module évènementiel

UV13 : Gestion des risques en mode dégradées

Évaluation

Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...)
QCM d'évaluation des connaissances acquises
Formation qualifiante validée par un examen final devant le jury

Certification

Des attestations de suivis et de réussites seront délivrées. Le stagiaire pourra ainsi obtenir la Carte Professionnelle « Grands Evènements » dématérialisée valide jusqu'au 31 août 2024 conforme à l'arrêt du 06 décembre 2022.

A l'issue du stage, le Diplôme CQP PSGE sera délivré au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.